

COMMUNICATION DU COMITÉ DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMITE DE DIRECTION

SÉANCES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Comité de direction, dans sa séance du 4 août 2022, a décidé de demander la convocation du Conseil intercommunal, pour les mardis, à 20h00

2023

- 28 mars
- 30 mai (élections du Président et du Vice-président, rapport de gestion et comptes de l'exercice 2022)
- 26 septembre (budget de l'exercice 2024)
- 28 novembre.

Les séances du 28 mars et du 30 mai se dérouleront à la Salle du Conseil communal Aula, rue des Voiles du Léman 4, à Préverenges.

Le lieu des séances du 26 septembre et du 28 novembre reste à définir, selon l'élection du Président du Conseil intercommunal.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 août 2022.

Communication présentée au Conseil intercommunal en séance du 27 septembre 2022.